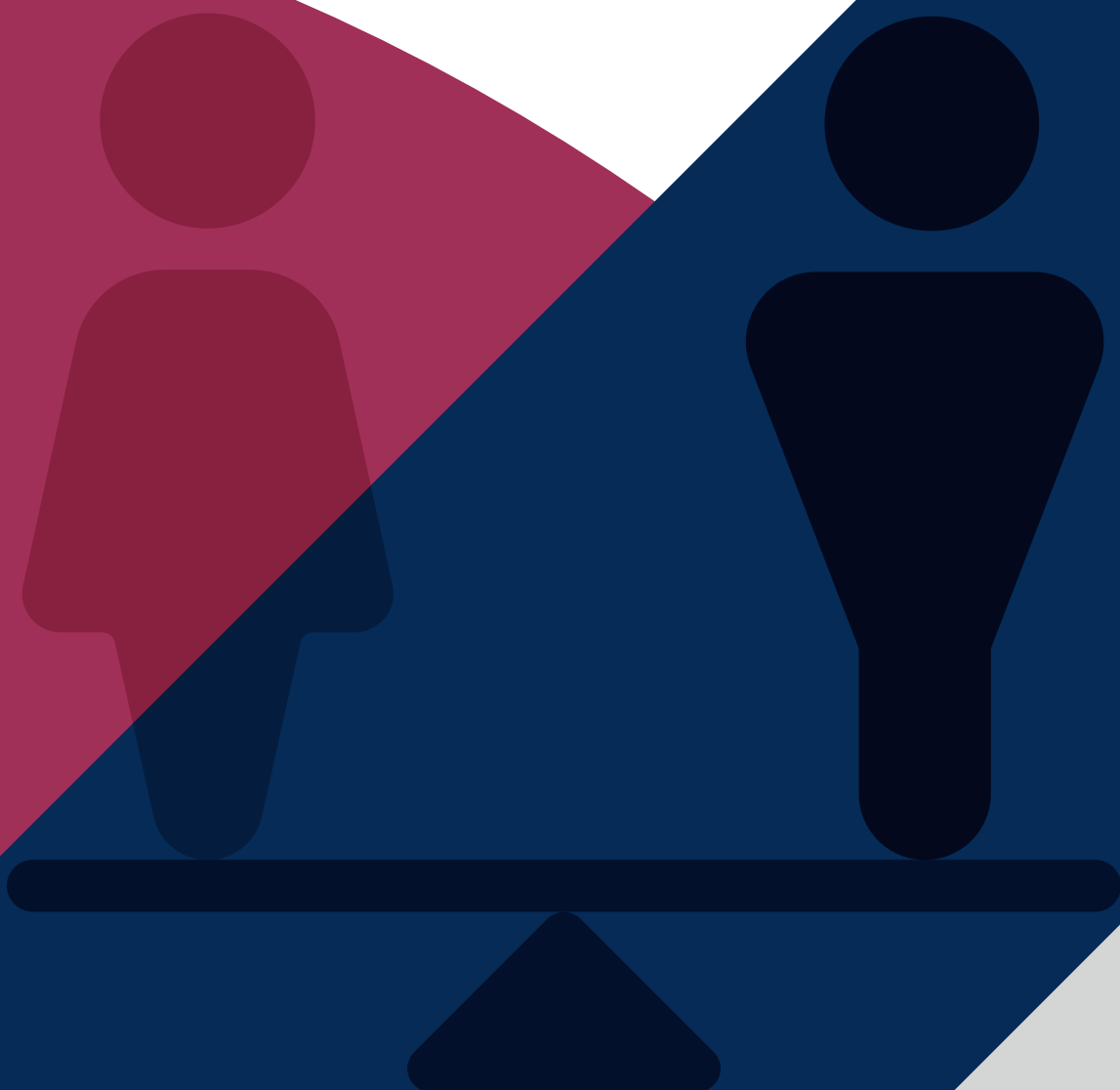


Bien-être de la population : les inégalités entre les femmes et les hommes

Tome 1 – Approche conceptuelle



Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2025
ISBN 978-2-555-01670-5 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2025

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Juillet 2025

Avant-propos

La société québécoise aspire au bien-être de sa population. On associe souvent le bien-être à la situation économique, mais le bien-être est en réalité beaucoup plus que ça : c'est avoir une bonne santé physique et mentale, recevoir une éducation qui correspond à ses besoins, compter pour quelqu'un et avoir quelqu'un sur qui compter. C'est aussi se sentir en sécurité, avoir confiance dans les institutions, contribuer à la société qui nous entoure, et tant d'autres éléments encore. Le bien-être ne s'envisage pas qu'en fonction de la situation actuelle de la population, et comprend les legs aux générations à venir.

Outre le fait d'aspirer au bien-être de sa population, la société québécoise aspire aussi à réduire les inégalités entre ses membres. C'est donc porté par ces deux aspirations que l'Institut de la statistique du Québec a mis sur pied une initiative sur les inégalités de bien-être entre les femmes et les hommes. L'initiative, qui repose sur le Cadre de mesure du progrès pour le Québec, vise à examiner les inégalités à la lumière d'un large éventail d'indicateurs du bien-être actuel et futur de la population. Les documents en découlant porteront sur les conditions matérielles, la qualité de vie, le capital humain et le capital social.

Ces documents, réalisés à partir de diverses sources de données, seront diffusés successivement. Ils permettront de constater le chemin parcouru en matière d'égalité femmes-hommes au Québec dans les dernières années, et mettront en lumière certains domaines où persistent des inégalités auxquelles il faudra réfléchir pour que la société québécoise continue de progresser vers un bien-être plus équitable.

Le statisticien en chef,

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large 'S' followed by a cursive 'B' and a trailing flourish.

Simon Bergeron

Publication réalisée à l'Institut de la statistique du Québec par :	Marie-Andrée Gravel et Dominic Julien
Avec la collaboration de :	Luc Cloutier-Villeneuve, Ann-Sophie Demers, Marie Mélanie Fontaine, Frédérique Lagacé, Rébecca Méango, Virginie Nanhou Youkoujouo et Brigitte Poussart
Sous la coordination de :	Marie-Andrée Gravel
Sous la direction de :	Nathalie Audet Direction des enquêtes et des indicateurs sociaux
Révision linguistique et édition :	Direction de la diffusion et des communications
Comité de lecture interne :	Nathalie Audet et Bertrand Perron Institut de la statistique du Québec
Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :	Direction des enquêtes et des indicateurs sociaux Institut de la statistique du Québec 1200, McGill College, 5 ^e étage Montréal (Québec) H3B 4J8 Téléphone : 418 691-2401 1 800 463-4090 (Canada et États-Unis) Site Web : statistique.quebec.ca

Notice bibliographique suggérée pour le rapport

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025). *Bien-être de la population : les inégalités entre les femmes et les hommes. Tome 1 – Approche conceptuelle*, [En ligne], Québec, l'Institut, 23 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/bien-etre-population-inegalites-femmes-hommes-tome-1-approche-conceptuelle.pdf].

Table des matières

Introduction	6
1 Le bien-être	7
Le bien-être des personnes : un déterminant du progrès d'une société	7
L'importance de mesurer le bien-être de manière multidimensionnelle	7
Le Cadre de mesure du progrès pour le Québec	8
2 Les inégalités de bien-être	11
Causes des inégalités	12
Conséquences des inégalités	12
3 L'initiative	13
Objectif	13
Sélection des indicateurs	13
Diffusion des données	15
Principaux aspects méthodologiques	15
Conclusion	16
Annexe	17
Références bibliographiques	21

Introduction

La société québécoise évolue de manière positive, mais des inégalités dans le bien-être persistent, notamment entre les femmes et les hommes. Dans le présent document, on fait d'abord un bref tour d'horizon de la notion de bien-être. Il y est question du bien-être comme déterminant du progrès d'une société, de la nécessité de prendre en compte les multiples dimensions du bien-être et du cadre permettant de mesurer le progrès au Québec. On aborde ensuite la notion d'inégalité, et ses causes et ses conséquences. Pour finir, on décrit une initiative visant à tracer le portrait des inégalités de bien-être entre les femmes et les hommes au Québec. Ces inégalités seront décrites plus en détail dans quatre tomes, dont trois seront publiés ultérieurement.



1 Le bien-être

Le bien-être des personnes : un déterminant du progrès d'une société

Le bien-être est un état auquel aspirent les individus et les populations. S'il n'en existe pas de définition consensuelle (United Nations Economic Commission for Europe 2009), il est généralement admis qu'il s'agit d'un phénomène multidimensionnel (Organisation de coopération et de développement économiques 2016) qui comprend la santé physique et mentale, les occasions de développement et d'accomplissement ainsi que la qualité de l'environnement physique et social. Une société saine aspire à offrir des conditions de vie optimales à la population et une chance égale à chacun et chacune de se réaliser en tant qu'individu.

Les sociétés sont en perpétuelle mutation ; elles présentent aussi des enjeux politiques et sociaux et des valeurs qui leur sont propres. Un signe révélateur du progrès d'une société est l'accroissement du bien-être de sa population. Cet accroissement ne doit cependant pas s'effectuer au détriment des jeunes et des générations futures. Au contraire, il doit favoriser leur bien-être (Institut de la statistique du Québec 2022b). Le progrès comprend donc deux grands thèmes : le bien-être actuel des individus qui composent une société, et la richesse nationale en vue du bien-être des jeunes et des générations futures. Pour décrire adéquatement le bien-être, il convient donc de mettre de l'avant des facteurs qui rendent compte de ces deux thèmes (Stiglitz et autres 2018a, 2018b).

L'importance de mesurer le bien-être de manière multidimensionnelle

Le produit intérieur brut (PIB) mesure l'activité économique ou la production totale de biens et de services au cours d'une période à l'intérieur d'un territoire donné (Institut de la statistique du Québec 2017). Le PIB a couramment été utilisé comme **unique indicateur** du bien-être d'une société, en raison de sa corrélation avec certaines dimensions du bien-être et de la facilité avec laquelle il peut être interprété (Institut de la statistique du Québec 2022b). Cependant, le PIB comporte des limites en tant qu'indicateur unique du bien-être :

- Il tient uniquement compte d'une dimension du bien-être (l'activité économique), alors que celui-ci est multidimensionnel, comme mentionné précédemment ;
- Il ne fournit pas d'information sur la distribution du bien-être, qui peut être réparti inégalement entre différents pans de la société. Par conséquent, certains segments de la population peuvent bénéficier plus que d'autres des activités économiques ;
- Il ne prend pas en compte l'aspect de la soutenabilité de l'économie : l'épuisement des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement ne sont en effet pas pris en compte dans le calcul du PIB ;

- Il inclut les dépenses défensives, soit celles visant à compenser les conséquences négatives de certaines activités humaines (p. ex. les dépenses consacrées aux établissements de détention) et des catastrophes écologiques. Ces dépenses défensives ne sont pas un signe de bien-être, puisqu'elles résultent de l'existence de problèmes ;
- Il exclut la production domestique, soit celle issue des activités non rémunérées des ménages susceptibles d'être accomplies par autrui (p. ex. la garde des enfants à la maison, la proche aide) (Stiglitz et autres 2009, 2018a).

Ainsi, une augmentation du PIB ne se traduit pas nécessairement par un meilleur bien-être à long terme (Premier ministre 2019).

Devant les limites du PIB et la nécessité de suivre plus adéquatement le bien-être de la population, plusieurs initiatives visant à mesurer le bien-être de manière multidimensionnelle ont pris naissance dans le monde. L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) s'est inscrit dans cette mouvance en proposant son Cadre conceptuel et méthodologique d'évaluation du progrès (ci-après, le « Cadre de mesure du progrès pour le Québec ») (Institut de la statistique du Québec 2022b), qui vise à évaluer le bien-être au Québec.

Le Cadre de mesure du progrès pour le Québec

Conformément à la vision d'autres organismes tels que l'Organisation de coopération et de développement économiques (2011) et l'Organisation mondiale de la santé (2023), le Cadre de mesure du progrès pour le Québec s'articule autour de deux grands thèmes du progrès, soit le bien-être actuel des individus et la richesse nationale en vue du bien-être futur des générations (figure 1).

Le **bien-être actuel** des personnes comprend deux sous-thèmes, soit les conditions matérielles et la qualité de vie :

- Les **conditions matérielles** sont les conditions de vie (matérielles) des personnes, l'accessibilité des ressources et la maîtrise de celles-ci. La maîtrise des ressources procure une liberté de choix permettant de vivre sa vie en fonction de ses aspirations et de ses valeurs propres (Organisation de coopération et de développement économiques 2011). Le revenu médian est un exemple d'indicateur reflétant les conditions matérielles des personnes.
- La **qualité de vie** dépasse l'accessibilité des ressources et la maîtrise de celles-ci. Elle repose aussi sur des facteurs non économiques auxquels les personnes accordent de l'importance (Institut de la statistique du Québec 2022b), comme la santé.

La **richesse nationale** en vue du bien-être futur est l'ensemble du patrimoine qui sera légué aux jeunes et aux générations futures (Institut de la statistique du Québec 2020). Il s'agit de ressources fondamentales qui influencent l'évolution du bien-être au fil du temps, mais qui sont affectées par les actions présentes (Organisation de coopération et de développement économiques 2014). La richesse nationale est mesurée par quatre sous-thèmes relatifs à des « capitaux »¹ :

1. Un capital est une richesse qui servira à produire des biens et des services susceptibles de procurer du bien-être. Il est constitué d'actifs dont la quantité peut augmenter ou diminuer au cours d'une période donnée, et ainsi entraîner une fluctuation dans la quantité de biens et de services produits. Dans l'optique du développement durable, le capital ne se limite pas qu'aux actifs échangés sur les marchés et aux biens et aux services qui en découlent (Brehain 2011).

- Le **capital économique**, qui inclut les capitaux produit et financier, se rapporte aux actifs économiques détenus ou utilisés, comme les actifs financiers et les infrastructures publiques.
- Le **capital humain** fait référence aux attributs qui favorisent la création de bien-être chez les personnes et leur capacité à produire, comme l'éducation des jeunes ou l'expérience.
- Le **capital naturel** comprend les ressources naturelles, la terre et les écosystèmes. L'émission des gaz à effet de serre est un exemple d'indicateur de capital naturel.
- Le **capital social** se rapporte aux réseaux, aux normes, aux valeurs et aux convictions communes qui favorisent la collaboration à l'intérieur d'un groupe ou entre des groupes (Brehain 2011), comme la confiance dans les institutions.

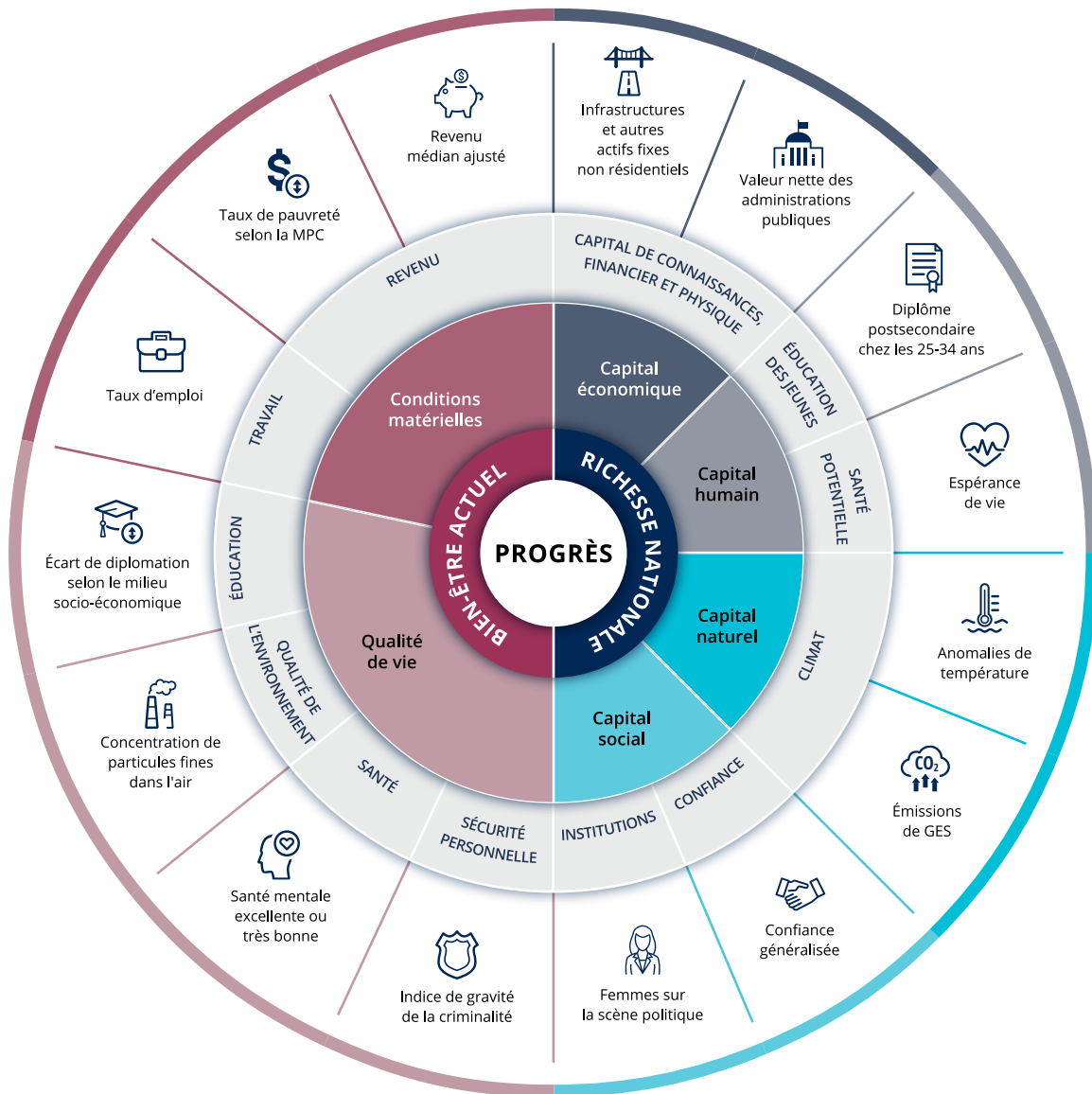
Alors que les indicateurs du bien-être actuel sont axés sur les personnes ou sur les ménages, ceux relatifs à la richesse nationale peuvent également se rapporter aux systèmes économique, naturel ou social.

Des dimensions (12) représentatives des sous-thèmes (6) ont été identifiées afin de couvrir les principaux aspects des sous-thèmes. Par exemple, les conditions matérielles (un sous-thème) sont évaluées à l'aune du revenu et du travail (deux dimensions).

Afin d'examiner le progrès au Québec, 15 indicateurs phares (de manière générale, un par dimension) ont été sélectionnés par l'ISQ (figure 1), par exemple le taux d'emploi pour la dimension du travail. Le processus de sélection des indicateurs et la définition des indicateurs retenus sont décrits dans le Cadre de mesure du progrès pour le Québec (Institut de la statistique du Québec 2022b).

Des données sur les indicateurs de bien-être du Québec couvrant une longue période ont été diffusées (Institut de la statistique du Québec 2022a, 2023). Il est prévu que ces données soient actualisées annuellement. À de nombreux égards, les données montrent que la société québécoise évolue positivement. On note par exemple une hausse du taux d'emploi des 25-64 ans et du revenu médian après impôt ajusté sur une période de 15 ans. Parallèlement, le taux de pauvreté a diminué au cours des dernières années (Institut de la statistique du Québec 2023). Ces résultats signifient que les conditions de vie matérielles de la population québécoise s'améliorent, du moins pour ces indicateurs. Une situation favorable à l'échelle nationale peut cependant masquer la présence d'inégalités sociales (Torres 2021).

Figure 1
Cadre de mesure du progrès pour le Québec



2

Les inégalités de bien-être

Il est question d'inégalités lorsque les ressources ne sont pas distribuées de manière égale au sein de la société. Ces inégalités font en sorte que des individus ou groupes d'individus ne profitent pas autant des ressources que les autres, ou n'ont pas autant d'occasions que d'autres, malgré les efforts qu'ils consacrent (Institut de la statistique du Québec 2022b). Les inégalités entre les femmes et les hommes en sont un exemple probant (Organisation de coopération et de développement économiques 2014) et sont le type d'inégalités qui touchent le plus grand nombre de personnes.

Les inégalités entre les femmes et les hommes se sont amenuisées au fil de temps, mais persistent néanmoins. Cela illustre que les différences de genre (ou de sexe) demeurent un déterminant clé des inégalités de bien-être. Bien que les inégalités s'exercent plus souvent au détriment des femmes, les hommes sont désavantagés sur certains aspects (Organisation de coopération et de développement économiques 2014).

Au Québec, le gouvernement s'est engagé il y a plusieurs décennies à atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment par l'adoption de plans d'action, de stratégies gouvernementales et de lois visant à amenuiser les inégalités systémiques entre les genres (Gouvernement du Québec 2022). Par exemple, la *Loi sur l'équité salariale* (Gouvernement du Québec 1996) et la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027* (Gouvernement du Québec 2022) ont été créées afin de réduire ces inégalités. Pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes, il faut que tous et toutes « [...] détiennent les mêmes droits, responsabilités et chances, et profitent également des ressources disponibles tout en partageant équitablement les contraintes, et sans subir de violence fondée sur le genre. » (Gouvernement du Québec 2022 p. 12). Bien que la société québécoise soit plus égalitaire qu'avant, certaines avancées n'ont pas eu lieu aussi rapidement que prévu ou ont été fragilisées par des périodes de crise telles que la pandémie de COVID-19, au point où des reculs ont été observés (Gouvernement du Québec 2022).

Causes des inégalités

Les inégalités résultent de plusieurs facteurs, dont :

- les conditions irrévocables héritées à la naissance (p. ex. le milieu familial, les maladies infantiles) ;
- la propension des gens à choisir une ou un partenaire issu de conditions socio-économiques similaires (homogamie) ;
- les efforts non récompensés ;
- les entraves à la mobilité sociale, qui réduisent les chances des individus nés dans un milieu peu favorisé d'améliorer leur état au cours de leur vie ;
- les décisions politiques, qui peuvent entraîner une redistribution inégale des ressources ou le maintien des inégalités ;
- le processus historique ou conjoncturel, qui peut favoriser certaines personnes ou certaines générations (Organisation de coopération et de développement économiques 2018).

Conséquences des inégalités

À l'échelle individuelle, les inégalités peuvent entre autres :

- diminuer l'estime de soi et l'ambition ;
- favoriser les troubles mentaux et les comportements antisociaux ;
- réduire la participation sociale et politique ;
- limiter l'accès à des emplois et à des services publics de qualité ;
- freiner la mobilité sociale.

À l'échelle de la société, les inégalités peuvent notamment :

- créer un sentiment d'injustice et réduire la confiance des gens envers le système politique et les institutions ;
- diminuer la cohésion sociale, et exacerber l'intolérance et la discrimination ;
- limiter les investissements des ménages (p. ex. dans l'éducation des enfants) ;
- ralentir la croissance économique en limitant l'augmentation de la productivité et en réduisant le pouvoir d'achat d'une partie de la population (Organisation de coopération et de développement économiques 2018).

3

L'initiative

Objectif

L'initiative en cours a pour but d'examiner les inégalités entre les femmes et les hommes en s'appuyant sur le Cadre de mesure du progrès pour le Québec (Institut de la statistique du Québec 2022b). Les indicateurs phares de ce cadre sont considérés ici comme les indicateurs principaux. Des indicateurs secondaires sont utilisés afin de nuancer les résultats obtenus pour les indicateurs principaux et de broser un portrait plus complet des inégalités de bien-être entre les femmes et les hommes (figure 2). Lorsque possible, l'évolution des inégalités est examinée.

Sélection des indicateurs

Indicateurs principaux

Les indicateurs du Cadre de mesure du progrès pour le Québec qui peuvent être produits à l'échelle des personnes ou des ménages, et qui permettent donc de comparer les femmes et les hommes, ont été retenus. Ces indicateurs sont considérés ici comme les marqueurs principaux des inégalités (ou de l'égalité) entre les femmes et les hommes et leurs résultats sont priorisés.

Puisque les indicateurs des capitaux économique et naturel se rapportent à des systèmes plutôt qu'à des individus ou à des ménages, ceux-ci ne sont pas couverts par l'initiative en cours.

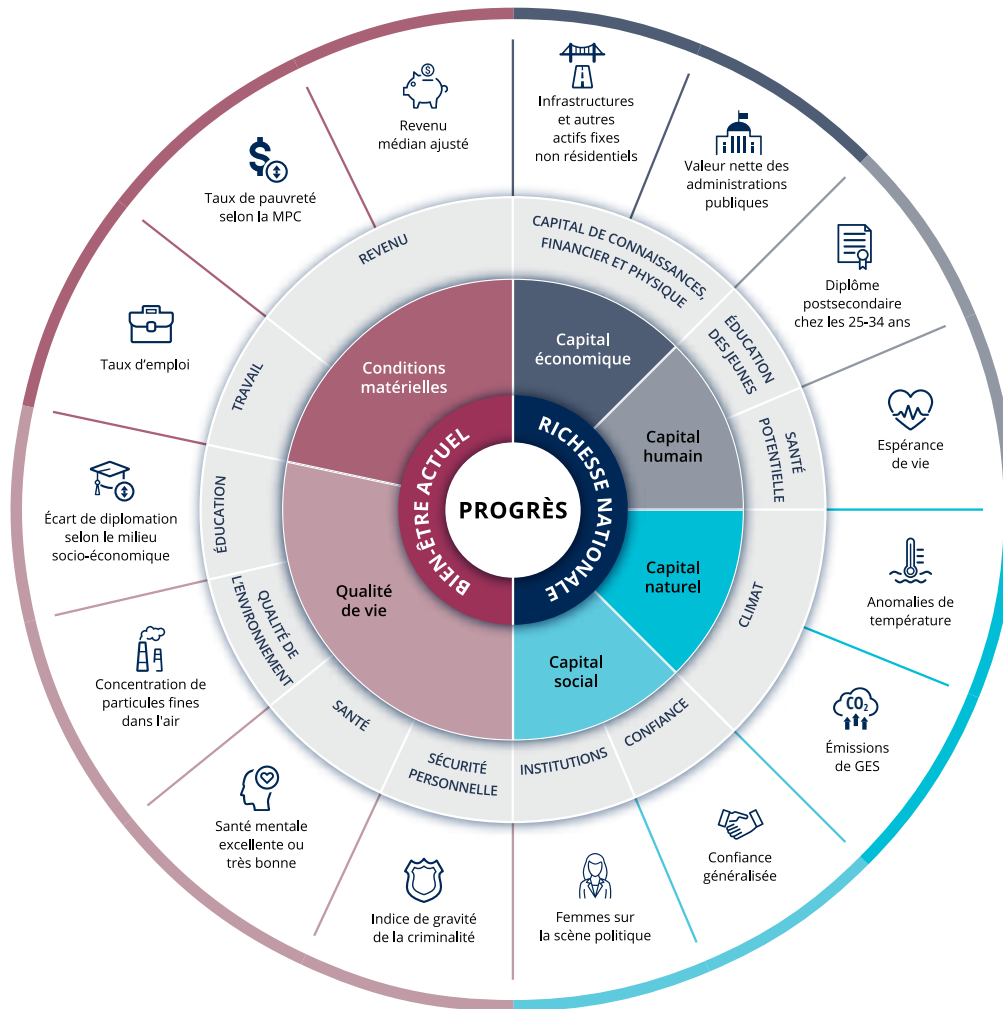
Indicateurs secondaires

Les indicateurs secondaires sont représentatifs des dimensions du bien-être couvertes par les indicateurs principaux. Ils ont été sélectionnés à partir d'une liste d'indicateurs :

- utilisés dans d'autres initiatives de mesure du progrès allant au-delà du PIB à l'échelle nationale et internationale (Institut de la statistique du Québec 2022b : annexe 1) ;
- examinés par l'ISQ, mais non retenus dans son cadre (qui visait un nombre limité d'indicateurs) (Institut de la statistique du Québec 2022b : annexe 2) ;
- issus de discussions à l'interne.

La liste complète des indicateurs principaux et secondaires sélectionnés est présentée en annexe selon les thèmes, sous-thèmes et dimensions du bien-être couverts.

Figure 2
Indicateurs principaux et secondaires de l'initiative



Diffusion des données

Les données de l'initiative seront diffusées en quatre tomes, chacun d'eux portant sur un des sous-thèmes du bien-être couvert par les indicateurs sélectionnés, soit :

- les conditions matérielles ;
- la qualité de vie ;
- le capital humain ;
- le capital social.

Principaux aspects méthodologiques

Traitements statistiques

Les données utilisées proviennent d'une variété de sources, de types de bases de données (p. ex. données d'enquêtes, données administratives), de types d'indicateurs (p. ex. proportions, répartitions, moyennes, médianes, quintiles) et de temps de mesure (un ou plusieurs temps de mesure). Cela a une incidence sur le choix des analyses statistiques. Les analyses statistiques ont donc été sélectionnées en fonction des différents cas de figure et sont décrites plus en détail dans les publications. Elles visent à examiner, lorsque possible, les inégalités, l'évolution des phénomènes et l'interaction entre la période et le genre (ou le sexe).

Genre ou sexe des personnes

Le genre d'une personne peut différer de son sexe à la naissance et se situer à l'extérieur du modèle binaire masculin-féminin (Institut de la statistique du Québec 2025). Pour répondre à l'objectif fixé par la présente initiative, les différences entre les hommes et les femmes seront examinées sous l'angle du genre ou, lorsque cette information n'est pas disponible, sous l'angle du sexe. Une variable de genre à deux modalités est dérivée lorsqu'il n'est pas possible de publier des résultats pour les personnes non binaires pour des raisons de confidentialité ou de qualité des estimations. Cette variable comprend la répartition des personnes non binaires ; la catégorie « Femmes+ » comprend les femmes et certaines personnes non binaires et la catégorie « Hommes+ », les hommes et certaines personnes non binaires.

Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les données

La pandémie de COVID-19 a bouleversé la vie de plusieurs personnes et a entraîné, entre autres, des pertes financières et d'emploi et des changements dans les habitudes de vie. De plus, elle a eu des répercussions sur la collecte de données des enquêtes populationnelles. Il y a par exemple eu une diminution des taux de réponse et des changements ont été apportés aux modes de collecte. L'interprétation des données touchant les années 2020, 2021 et 2022 doit donc être faite avec prudence, en particulier lors de l'analyse de l'évolution du phénomène.

Conclusion

Le bien-être est un état auquel aspirent les individus et les populations. Bien que la société québécoise progresse à de nombreux égards, des inégalités de bien-être peuvent persister. L'initiative en cours met en lumière les inégalités entre les femmes et les hommes dans des dimensions névralgiques du bien-être en traçant un portrait actuel de la situation et de son évolution. En plus d'informer la population, elle permettra à la classe politique d'évaluer l'efficacité de ses interventions, et lui fournira des cibles potentielles pour de nouveaux programmes.

Annexe

Indicateurs principaux et secondaires sélectionnés pour examiner les inégalités entre les femmes et les hommes, présentés selon les thèmes, les sous-thèmes et les dimensions du progrès

THÈME : BIEN-ÊTRE ACTUEL

Dimension : Revenu



Indicateur principal :
Revenu médian après impôt ajusté

Indicateurs secondaires :

- Répartition des femmes et des hommes selon les quintiles de revenu avant impôt ajusté
- Répartition des femmes et des hommes selon les quintiles de revenu après impôt non ajusté
- Valeur moyenne et médiane des avoirs et des dettes
- Répartition des unités familiales dont le principal soutien est une femme et dont le principal soutien est un homme selon les quintiles d'avoir net



Indicateur principal :
Taux de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (MPC)

Indicateurs secondaires :

- Taux de pauvreté selon la mesure du faible revenu
- Perception de sa situation financière (pauvre ou très pauvre)
- Capacité à faire face à une dépense imprévue de 500 \$
- Insécurité alimentaire
- Logement non acceptable

Dimension : Emploi



Indicateur principal :
Taux d'emploi

Indicateurs secondaires :

- Taux d'emploi (personnes de 25 à 54 ans ayant un enfant de moins de 6 ans)
- Ratio de rémunération horaire
- Durée réelle du travail
- Qualité de l'emploi
- Satisfaction de l'équilibre entre l'emploi et la vie à la maison

THÈME : BIEN-ÊTRE ACTUEL

Dimension : Éducation



Indicateur principal :
Écart de diplomation selon le milieu socio-économique

Indicateurs secondaires :

- Population étudiante post-secondaire
- Domaines d'études
- Plus haut niveau de scolarité atteint
- Passage direct du collège à l'université

Dimension : Santé



Indicateur principal :
Santé mentale excellente ou très bonne

Indicateurs secondaires :

- Diagnostic de trouble d'anxiété
- Diagnostic de trouble de l'humeur
- Satisfaction à l'égard de la vie (satisfait ou très satisfait)
- Perception de son état de santé (bon ou très bon)
- Maladies chroniques (au moins une)

Dimension : Sécurité personnelle



Indicateur principal :
Taux de victimes d'infractions contre la personne²

Indicateurs secondaires :

- Incidents de victimisation avec violence contre la personne
- Violence entre partenaires intimes subie
- Conduites parentales à caractère violent subies
- Conduites à caractère négligent subies
- Sentiment de sécurité face à la criminalité lorsque seul(e) à la maison en soirée ou la nuit (plutôt ou très inquiet(-ète))
- Discrimination perçue

Sous-thème : Qualité de vie

Suite à la page 19

2. Cet indicateur remplace ici l'indicateur d'indice de gravité de la criminalité, qui ne peut être produit selon le sexe (ou le genre) des victimes.

THÈME : RICHESSE NATIONALE

Dimension : Éducation des jeunes



Indicateur principal :
Diplôme postsecondaire chez les 25-34 ans

Indicateurs secondaires :

- Sorties sans diplôme ni qualification
- Personnes ni en emploi, ni aux études, ni en formation

Dimension : Santé potentielle



Indicateur principal :
Espérance de vie

Indicateurs secondaires :

- Espérance de vie ajustée sur la santé
- Mortalité prématurée
- Années potentielles de vie perdues
- Statut pondéral
- Activité physique de loisir et de transport

Dimension : Confiance et engagement



Indicateur principal :
Confiance généralisée

Indicateurs secondaires :

- Confiance à l'égard de différents groupes de personnes
- Confiance envers les institutions
- Personnes ayant quelqu'un sur qui compter en cas de besoin (souvent ou toujours)
- Participation aux élections
- Avoir participé aux activités d'un parti ou d'un organisme politique, ou en avoir été membre au cours des 12 derniers mois
- Activités politiques non électorales effectuées au cours des 12 derniers mois
- Bénévolat au cours des 12 derniers mois

Suite à la page 20

Dimension : Institutions

Sous-thème : Capital social



Indicateur principal : Candidates et candidats élus aux élections

Indicateurs secondaires :

- Personnes candidates (élections provinciales)
- Membres du Conseil des ministres du gouvernement du Québec
- Juges de la Cour du Québec
- Hautes dirigeantes et hauts dirigeants des ministères et organismes gouvernementaux
- Membres des conseils d'administration des organismes visés par la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*
- Personnes occupant un emploi de gestion

Références bibliographiques

- BREHAIN, S. (2011). « L'approche par capitaux pour mesurer le développement durable : où en est la réflexion ? », *Info développement durable*, [En ligne], n° 1, novembre, Institut de la statistique du Québec, 4 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/approche-par-capitaux-pour-mesurer-developpement-durable.pdf].
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC (1996). Loi sur l'équité salariale, chapitre E-12.001, à jour au 31 mai 2024, [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec. [www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/E-12.001] (Consulté le 23 octobre 2024).
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC (2022). *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027*, [En ligne], [s.l.], Secrétariat à la condition féminine, 81 p. [cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/publications/plans-strategiques/Strategie-egalite-2022-2027.pdf] (Consulté le 18 juillet 2023).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2017). « Quel PIB utiliser ? Concepts et usages », [En ligne], édition 2017, l'Institut, 9 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/quel-pib-utiliser-concepts-et-usages.pdf].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2020, mise à jour le 9 mai 2024). *Indicateurs de progrès du Québec pour la mesure du bien-être et de la richesse nationale*, [En ligne]. [statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/indicateurs-progres-quebec-bien-etre-richeesse-nationale] (Consulté le 22 octobre 2024).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022a). « Indicateurs de progrès du Québec – Résultats et analyse. Édition 2022 », [En ligne], l'Institut, 18 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/indicateurs-progres-quebec-analyse-2022.pdf].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022b). *Indicateurs de progrès du Québec. Mesure du bien-être et de la richesse nationale – Cadre conceptuel et méthodologique*, [En ligne], Québec, l'Institut, 76 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/indicateurs-progres-quebec-cadre-conceptuel-2022.pdf] (Consulté le 2 mars 2023).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2023). « Indicateurs de progrès du Québec – Résultats et analyse. Édition 2023 », [En ligne], l'Institut, 26 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/%C2%ADindicateurs-progres-quebec-analyse-2023.pdf].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025). *Guide pour la prise en compte du genre dans les statistiques à l'Institut de la statistique du Québec : recommandations du comité sur la diversité sexuelle et de genre*, [En ligne], troisième version, printemps 2025, Québec, l'Institut, 46 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/guide-isq-genre.pdf] (Consulté le 27 mai 2025).
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2011). *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*, [En ligne], [s.l.], Éditions OCDE, 312 p. [www.oecd.org/fr/publications/comment-va-la-vie_9789264121195-fr.html] (Consulté le 21 octobre 2024).

- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2014). *Comment va la vie ? 2013. Mesurer le bien-être*, [En ligne], [s.l.], Éditions OCDE, 240 p. [www.oecd-ilibrary.org/economics/comment-va-la-vie-2013_how_life-2013-fr] (Consulté le 2 octobre 2023).
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2016). *Comment va la vie ? 2015. Mesurer le bien-être*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, 285 p. [www.oecd.org/fr/publications/comment-va-la-vie-2015_how_life-2015-fr.html] (Consulté le 22 octobre 2024).
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2018). *Comment va la vie ? 2017. Mesurer le bien-être*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, 494 p. [www.oecd.org/fr/publications/comment-va-la-vie-2017_how_life-2017-fr.html] (Consulté le 7 mars 2023).
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (2023). *Atteindre le bien-être. Un cadre mondial destiné à intégrer le bien-être à la santé publique au moyen d'une approche axée sur la promotion de la santé*, [En ligne], [s.l.], Organisation mondiale de la santé, 39 p. [cdn.who.int/media/docs/default-source/health-promotion/french_framework4wellbeing_05092023.pdf?sfvrsn=c602e78f_29] (Consulté le 21 octobre 2024).
- PREMIER MINISTRE (2019). *Les nouveaux indicateurs de richesse 2018*, [En ligne], France, République française, 108 p. [www.gouvernement.fr/upload/media/default/0001/01/2019_02_indicateur_de_richesses_2018.pdf] (Consulté le 3 octobre 2023).
- STIGLITZ, J. E., J.-P. FITOUSSI et M. DURAND (2018a). *Beyond GDP: Measuring What Counts for Economic and Social Performance*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, 143 p. [www.oecd.org/social/beyond-gdp-9789264307292-en.htm] (Consulté le 7 mars 2023).
- STIGLITZ, J. E., J.-P. FITOUSSI et M. DURAND (2018b). *For Good Measure: Advancing Research on Well-being Metrics Beyond GDP*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, 320 p. [www.oecd.org/publications/for-good-measure-9789264307278-en.htm] (Consulté le 6 mars 2023).
- STIGLITZ, J. E., A. SEN et J.-P. FITOUSSI (2009). *Richesse des nations et bien-être des individus*, Paris, Odile Jacob, 351 p.
- TORRES, S. (2021). *Évolution des inégalités économiques au Canada et au Québec : tendances et causes*, [En ligne], Montréal, Observatoire québécois des inégalités, 100 p. [[cdn.ca.yapla.com/company/CPYMZxfbWTbVKVvSt3IBECIc/asset/files/OQI%20-%20E%CC%81volution%20des%20ine%CC%81galite%C%81s%20e%CC%81conomiques%20Canada%20et%20Que%CC%81bec\(1\).pdf](https://cdn.ca.yapla.com/company/CPYMZxfbWTbVKVvSt3IBECIc/asset/files/OQI%20-%20E%CC%81volution%20des%20ine%CC%81galite%C%81s%20e%CC%81conomiques%20Canada%20et%20Que%CC%81bec(1).pdf)] (Consulté le 29 avril 2022).
- UNITED NATIONS ECONOMIC COMMISSION FOR EUROPE (2009). *Measuring sustainable development*, [En ligne], Genève, United Nations, 104 p. [unece.org/fileadmin/DAM/stats/publications/Measuring_sustainable_development.pdf] (Consulté le 22 octobre 2024).

« Une organisation
statistique performante
au service d'une société
québécoise en évolution »

statistique.quebec.ca